

Ensemble, trions les biodéchets

Mais, les biodéchets, c'est quoi ?

Les **biodéchets** sont les **déchets biodégradables** solides des ménages qui comprennent : les déchets alimentaires, les petits déchets verts, les papiers et les cartons. Il représentent plus de **30% de notre poubelle** !



La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle met à votre disposition des conteneurs spécifiques appelés Tubes pour collecter séparément les biodéchets sur le principe de l'apport volontaire. Ces déchets pourront être valorisés :

- En compost, notamment comme engrais naturel pour l'agriculture
- En biogaz, source d'énergie renouvelable issue du processus de méthanisation

Valorisez vos biodéchets

Rien ne se perd... tout se transforme

Edito

Dans le cadre de la modernisation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes a décidé d'organiser une collecte des biodéchets en apport volontaire.

Cette nouvelle collecte est une solution innovante pour réduire les quantités de déchets incinérés ou enfouis et représente un véritable atout pour notre environnement et notre économie.

La commune de Clouange a été choisie pour cette expérimentation.

C'est ensemble que nous pouvons faire le choix d'un territoire durable et d'un environnement protégé.

Lionel FOURNIER, Président de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle



Restes de cuisine, crus ou cuits

Déchets de préparation des repas, restes de repas et de pain, marc de café et de thé (avec le filtre), coquilles d'œufs...

Papiers souillés

Essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs, papier journal

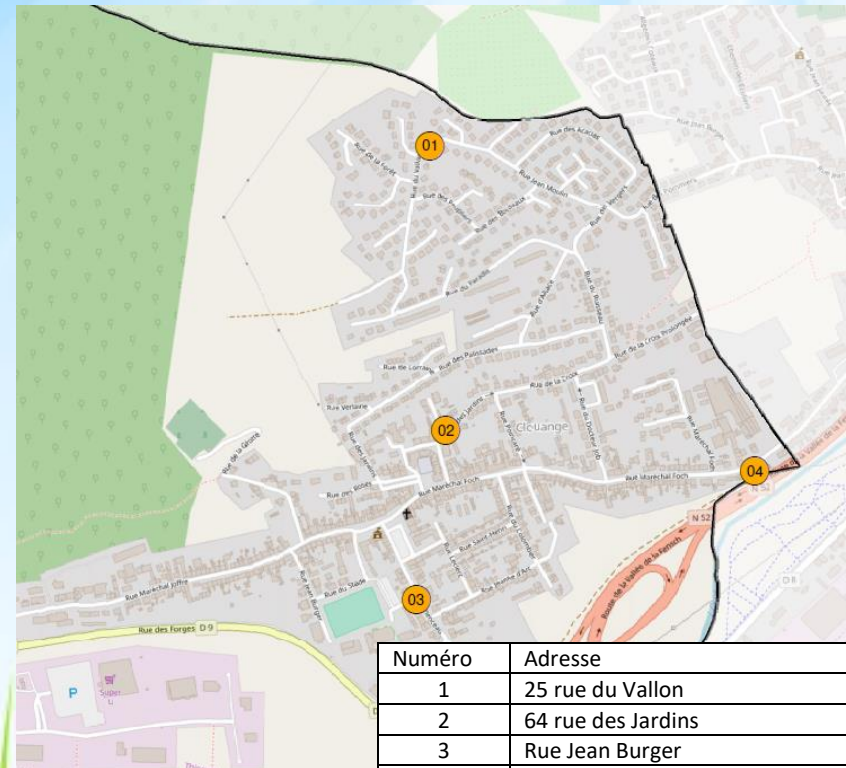


Je mets mes biodéchets dans le sac kraft à l'intérieur du bioseau, fourni par la CCPOM

J'apporte mes biodéchets dans l'un des conteneurs appelés TUBES grâce au bioseau



Plan de localisation des TUBES



Numéro	Adresse
1	25 rue du Vallon
2	64 rue des Jardins
3	Rue Jean Burger
4	105 rue Maréchal Foch

Mode d'emploi

1. J'active le Tube en appuyant sur le bouton
2. Je m'identifie en passant mon badge sur le lecteur
3. J'ouvre la trappe
4. Je dépose le sac kraft contenant les biodéchets
5. Je referme la trappe



Pour plus d'information, rendez-vous sur www.ccpom.fr ou contactez le 03 87 58 32 32